

CORONAVIRUS (COVID-19)

Mesures de prévention pour des lieux de culte sécuritaires

LA DISTANCIATION PHYSIQUE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS :

2 m -



Respectez 2 mètres de distance de l'arrivée à la sortie et 1,5 mètre lorsque vous êtes à votre place



Respectez le sens unique de la circulation afin d'éviter de croiser d'autres personnes



Respectez la limite maximale de 250 personnes



Évitez le contact direct pour les salutations et privilégiez l'usage de pratiques alternatives

LES MESURES D'HYGIÈNE AUSSI:



Participants, portez un couvre-visage (peut être retiré lorsque vous êtes à votre place)



Éternuez et toussez dans votre coude ou dans un mouchoir que vous jetterez aussitôt



Personnel du lieu de culte, portez un masque de procédure et une protection oculaire lorsque la distance de 2 mètres ne peut être respectée



Lavez vos mains pendant 20 secondes avant d'entrer et le plus souvent possible par la suite

ASSUREZ-VOUS ÉGALEMENT DE:



Laisser les portes ouvertes au début et à la fin du service religieux



Désinfecter régulièrement les surfaces fréquemment touchées

Ligne d'information COVID-19:

1 877 644-4545

Québec.ca/coronavirus

Pour joindre un inspecteur de la CNESST : 1 844 838-0808





(70-0206) \$11103